

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Histoire du droit (4DR1019)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en droit	Cours: 2 ph	oral: 15 min	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

CERUTTI Davide, chargé d'enseignement

Objectifs:

Le but du cours d'histoire du droit est de comprendre comment s'est formé le droit privé européen continental, en particulier le droit suisse, depuis le monde antique romain jusqu'à nos jours. Il porte aussi bien sur l'histoire des sources du droit que sur le développement du droit matériel.

Contenu:

Le cours comporte deux parties principales. La première partie est consacrée à l'étude des traditions formatrices du droit privé européen (droit germanique, droit canonique et droit de tradition romaine). La seconde partie porte sur la naissance et la codification du droit privé des Etats de l'Europe continentale. Après l'évocation de l'arrière-plan historique et dogmatique du processus de codification européen (mouvement des Lumières, Ecole moderne du droit naturel), sont examinées la genèse et la structure des codes civils français, autrichien, allemand et suisse.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Documentation:

Les étudiants sont invités à se référer à : Jean-Marie Carbasse, Manuel d'introduction historique au droit, Paris 2009. Ils consulteront également l'ouvrage de Peter STEIN, Le droit romain et l'Europe. Essai d'interprétation historique, Genève / Bâle / Francfort-sur-le-Main 2003 (édité par les profs Jean-Philippe Dunand et Alexis Keller). Une bibliographie plus étoffée se trouve en annexe du plan du cours, qui sera disponible sur Claroline.